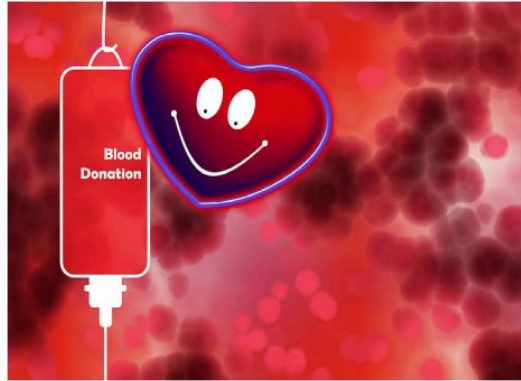


Participez aux collectes de sang, un moyen de se rendre utile !

Elles sont bien sûr maintenues, voici donc les rendez-vous prévus pour le mois d'avril



Participez aux collectes de sang, un moyen de se rendre utile !

L'Établissement Français du Sang, ainsi que le Directeur Général de la Santé, précisent que les collectes de sang sont poursuivies, car il faut rester vigilant au risque de ne plus avoir suffisamment de dons du fait du nombre de malades ou des actions de prévention de la transmission qui conduit à limiter les contacts et les déplacements.

Les donneurs de sang sont très motivés et il faut qu'ils puissent continuer à donner leur sang.

Il n'existe pas de démonstration de transmission par la transfusion des virus respiratoires, en ce qui concerne le risque transfusionnel. Le virus n'est pas présent dans le sang pendant la période d'incubation ou en cas de symptômes bénins. Les mesures prises concernant les donneurs de sang le sont donc en faveur du principe de précaution et ne doivent pas mettre en péril l'autosuffisance en produits sanguins.

Le don du sang est un geste plus que jamais **INDISPENSABLE**, et les déplacements pour cela tout à fait autorisés sur présentation de l'autorisation en vigueur.

Collectes de Sang en AVRIL 2020 dans le GERS

MERCREDI	1	GIMONT	Salle <u>Dubarry</u>	14 h 30 - 19 h
JEUDI	2	ÉAUZE	Salle polyvalente	11 h - 17 h 30
MARDI	7	VIC-FEZENSAC	Halle polyvalente	14 h 30 - 19 h
MARDI	7	LE HOUGA	Salle de l'Espace <u>Folgarien</u>	14 h - 18 h
MERCREDI	8	VIC-FEZENSAC	Halle polyvalente	14 h 30 - 19 h
MARDI	14	CONDOM	Salle <u>Montesquiou</u>	14 h 30 - 19 h 30
MERCREDI	15	CONDOM	Salle <u>Montesquiou</u>	14 h 30 - 19 h 30
MERCREDI	22	CAZAUBON	Château de <u>Moutiques</u>	12 h 30 - 18 h
JEUDI	23	L'ISLE-JOURDAIN	Salle de la mairie	14 h - 19 h
VENDREDI	24	L'ISLE-JOURDAIN	Salle de la mairie	14 h - 19 h
LUNDI	27	FLEURANCE	Salle Éloi <u>Castaing</u>	14 h - 19 h
MARDI	28	FLEURANCE	Salle Éloi <u>Castaing</u>	14 h - 19 h
MERCREDI	29	FLEURANCE	Salle Éloi <u>Castaing</u>	14 h - 19 h

Pour tous ceux qui ne peuvent se déplacer sur les collectes mobiles, rappel, ci-après, des conditions pour donner son sang sur le site d'Auch.

Le Site d'Auch, dans l'enceinte de l'Hôpital - Parking n°1 Allée Marie Clarac

- les mardis de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 18 h
- les jeudis de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h

Pour vos rendez-vous de don de sang : tél N° vert 0800 972 100

Pour plus d'informations : rendez-vous sur le site de l'EFS.

Qui peut donner ?

Les conditions requises pour donner sont les suivantes :

Avoir au moins 18 ans (pas de dérogation possible)

vous êtes en bonne santé

votre poids est au moins égal à 50 kg

Il est recommandé de ne pas venir à jeun (il faut avoir mangé et s'être bien hydraté pour donner son sang).

Prenez un petit déjeuner ce jour-là !

Pour un premier don, il faut se munir d'une pièce d'identité et, pour tous les dons, de l'**attestation de déplacement dérogatoire**.